



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



**DIXIÈME
CONFÉRENCE
NATIONALE
DE LA SAN+É**

Conférence nationale de la Santé 9 mai 2018



Mot de la Ministre Lydia MUTSCH

L'année 2018 marque le 10^{ème} anniversaire de notre Conférence nationale de la Santé. L'occasion pour faire le point, mais surtout pour regarder vers l'avant.

Tout d'abord, un constat : notre système de santé n'est plus le même qu'il y a 10 ans. Il a ressenti tout particulièrement les répercussions des changements sociétaux de ces dernières années. Face aux défis majeurs du vieillissement démographique et au développement rapide des nouvelles technologies de santé, il s'agit plus que jamais de trouver le juste équilibre entre la garantie d'un accès universel à des services de santé de qualité, le progrès médical et les contraintes budgétaires.

Une question s'impose de manière inéluctable : Quel système de santé voulons-nous pour notre avenir ?

Le système de santé des 10 prochaines années restera basé sur les valeurs fondamentales que sont l'universalité, l'accès à des soins de qualité, l'équité et la solidarité de manière à garantir un système de santé moderne, capable de s'adapter aux nouveaux besoins des patients, solidaire, efficace et durable. Cette action s'inscrit donc dans la continuité, car la santé est au cœur de la vie des gens et le patient est au centre de nos préoccupations.

Mais l'action du ministère ne s'arrêtera pas là. La stratégie de santé future fera de l'innovation et de la transformation digitale au service du patient une priorité de santé publique, tant en matière de médecine personnalisée ou de médecine prédictive, qu'en matière d'organisation des soins ou de gestion des parcours de patients. Sans jamais oublier de mettre le patient au cœur du système des soins de santé, de soutenir chacun dans son rôle d'acteur pour sa propre santé et de transformer la relation patient-prestataire de soins en un véritable partenariat.

Aujourd'hui déjà, de nombreux éléments convergent au Luxembourg pour faire de cette transformation digitale une réalité de plus en plus perceptible au bénéfice de tous les acteurs. Le dossier informatisé du patient, le Dossier de soins partagé (DSP) ou encore la télépathologie, sont des outils qui s'inscrivent dans un souci d'optimisation de la coordination, de la qualité et de la sécurité des soins, et ce, à travers l'échange et le partage de données de santé entre prestataires.

Face au défi de la lutte contre les maladies chroniques, la coordination du parcours de soins du patient devra reposer sur des outils adaptés, garantissant le flux d'informations requis pour la prise en charge, parfois en temps réel, comme dans le cas de l'AVC aigu. La digitalisation de l'information a ici toute sa place.

Mais d'autres fonctionnalités devront aussi être déployées : des outils de formation, y compris continue, des professionnels de santé, d'évaluation de la performance et d'amélioration continue de la qualité au sein du parcours de soins, et des outils d'information et de support aux patients, y compris les applications permettant de traiter les données fournies par les patients eux-mêmes.

Pour finir, j'aimerais souligner que le succès de la future stratégie en matière de santé sera tributaire de la volonté de tous les acteurs d'accompagner activement ce changement de paradigmes pour qu'il fasse partie intégrante de notre système de santé.

Je vous invite tous à participer à la définition des priorités de notre futur système de santé pour qu'il reste parmi les meilleurs du monde !



Lydia Mutsch

Ministre de la Santé